



**09/07/2004**

**Le prix de la part de la SCPI Pierre 48 est revalorisé**

« A compter du 15 juillet prochain, le prix de souscription de la part de la SCPI Pierre 48 sera augmenté de 10 euros, ce qui portera le prix d'émission à 603 euros. « Le prix d'émission reprendra ensuite son rythme mensuel d'augmentation de 3 euros au début de chaque mois, sauf avis contraire, soit 606 euros au 1<sup>er</sup> août 2004 », indique la société de gestion Sopargem. Investie principalement en appartements soumis au régime de location de la loi de 1948, Pierre 48 est une SCPI qui ne distribue pas de revenu. »